

Dispositif d'organisation de gestion de crise

Le conseil d'administration

*Vu le Code de la sécurité intérieure, et notamment son article R. 741-1 ;
Vu le Code général de la fonction publique ;
Vu le Code de l'éducation ;
Vu la circulaire 2023-2212 du secrétariat général du HFDS relative à la procédure de nomination et missions du fonctionnaire de sécurité et défense ;
Vu les statuts modifiés de l'Université Bretagne Sud ;
Vu l'avis favorable unanime du Comité Social d'Administration de l'UBS en date du 24 février 2025 (délibération 2024-25_CSA_15) ;*

Il s'agit de structurer l'organisation du travail en cas de crise afin d'assurer la continuité du service public.

Suite aux travaux déjà réalisés il y a quelques années à ce sujet, au retour d'expérience de la crise sanitaire, à l'émergence des nouveaux outils numériques ainsi qu'aux dernières élections, il est devenu nécessaire d'actualiser et de revoir la structuration de la cellule de crise de l'UBS.

Cette démarche a été réalisée par le conseiller prévention et l'assistante du Fonctionnaire Sécurité Défense (FSD) dans le cadre des travaux du groupe technique sécurité défense piloté par le FSD de l'UBS.

Dans le cadre de ces travaux, le Bureau et l'équipe de Direction de l'établissement ont été concertés respectivement le 22/10/2024 et le 21/01/2025.

Les modalités d'organisation du travail ont été définies (organigramme de la cellule de crise, modalités d'alerte de la cellule de crise et des personnels, communication, salle de gestion de crise, mobilisation des personnels en dehors de leurs heures habituelles de travail...).

Il reste à poursuivre la formalisation du protocole de gestion de crise et ses fiches actions qui définissent les actions à mener selon le type d'événement.

Les membres permanents de cellule de crise bénéficieront d'une formation et un exercice de gestion de crise est envisagé en 2025.

3 demandes de corrections proposées par les représentants des personnels au cours du CSA ont été prises en compte.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le dispositif d'organisation de gestion de crise tel que présenté dans le document annexé.

Document en annexe :

- MEMENTO « Dispositif d'organisation de gestion de crise »

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	22
Membres en exercice :	Pour :	22
Membres présents :	Contre :	0
Membres représentés :	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Michel GENTRIC

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 18 mars 2025

